

Nancy, le 11/02/2019

# Fonctions supports: Logistique et RH

## Vers une préfectoralisation dès 2020

**Cela aussi on vous l'avait bien dit : ils sont en train de le faire**

Cela fait des mois que nous pointons ce danger et nous vous renvoyons entre autres à notre 4 pages « La DGFIP en 2023 » de mars 2018 ou à celui de novembre 2018 où nous évoquions les missions régaliennes. Là les choses se précisent plus que clairement à commencer par cette circulaire de Matignon concernant la Guyane.

Elle vise la réorganisation des services de l'État dont la mutualisation des fonctions supports. Et pour la première fois dans l'histoire de la Fonction Publique l'Éducation Nationale, la Santé et les Finances Publiques passent, pour une part des missions qu'elles internalisaient (logistique, achats, immobilier, RH,...) sous la coupe du Préfet.

On va entendre « C'est la Guyane et c'est un peu particulier ». Eh bien non, c'est juste le premier tir, mais pour tout le monde ce sera à partir de 2020.

### **Le ministre de l'intérieur précise sa volonté aux préfets le 17 janvier**

Plutôt que de plagier ci-dessous un extrait d'un article qui reprend les principes et les mesures.

#### ***Mutualisation renforcée et pilotage par le ministère de l'Intérieur***

*Cette mutualisation doit se faire à l'échelle des départements. Les principales décisions ont été sur ce point prises et décidées relativement tôt. En particulier, la fusion des programmes 307 (programme « Administration territoriale » de la mission « Administration générale et territoriale de l'État ») et 333 (programme « Moyens mutualisés des administrations déconcentrées » de la mission de la « Direction de l'action du gouvernement ») du budget de l'État va ainsi être mise en œuvre...*

*Cette fusion « le sera non seulement sous l'angle des crédits budgétaires, 310 millions d'euros environ, mais aussi des emplois », a précisé Christophe Castaner, puisque « les effectifs alloués aux fonctions support à l'échelle départementale seront transférés, eux aussi, au nouveau programme ».*

*Par ailleurs, des secrétariats généraux communs aux services de l'État dans les départements seront mis en place d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2020 partout sur le territoire", a-t-il indiqué, avec une expérimentation menée dans deux départements sur l'extension du « périmètre de ces secrétariats généraux aux finances publiques et aux services académiques »...*

### **Gestion des personnels « support » : comme pour les agences ?**

Pourquoi feraient-ils différemment de ce qu'ils prévoient pour les paieries qui passeraient en agences à savoir détacher d'office les personnels qui exercent la mission au moins pendant 3 ans ? C'est en tout cas ce que l'on peut comprendre de la ligne surlignée ci-dessus. Et tout ça en douce et sans aucune concertation...

**L'heure est grave pour chaque service et chaque agent. Agissez aussi**

*Le Premier Ministre*  
n° 6059/BG

Paris, le 28 janvier 2019

à  
Monsieur le ministre d'État,  
Mesdames et Messieurs les ministres,  
Mesdames et Messieurs les secrétaires d'État

**Objet :** nouvelle organisation des services de l'État en Guyane.

#### 2/ La mutualisation des fonctions supports sera étendue.

La gestion des fonctions supports, qui étaient jusque-là réparties entre des enveloppes déjà mutualisées et des crédits ministériels, sera regroupée au sein de la direction générale des moyens et ressources de l'État :

- la mutualisation des services logistiques (immobilier, achat, finances...) s'inscrit dans un mouvement déjà en cours qui sera étendu aux cinq nouvelles directions générales, à l'ARS, à la DRFiP et au rectorat, à l'exclusion des fonctions concernant les enseignants ;
- la mutualisation de la fonction RH s'appliquera aux cinq nouvelles directions générales et aux personnels chargés des fonctions support de l'ARS, de la DRFiP et du rectorat.